

## RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

### PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TACHES

Fonction : <b>RÉALISATION</b>	<b>TACHES :</b>
<b>ACTIVITÉS :</b>  <b>① PRÉPARATION</b>	1 - Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage. 2 - Reconnaître le chantier en vue de son installation. 3 - Définir l'ordre prévisionnel des tâches relatives à son ouvrage. 4 - Organiser son poste de travail. 5 - Choisir et préparer les outillages et les matériels. 6 - Préparer les équipements individuels et vérifier la présence des équipements collectifs de protection et de sécurité. 7 - Monter un échafaudage de petite hauteur. 8 - Reconnaître la nature, la qualité et l'état des supports. 9 - Effectuer le relevé de son ouvrage (niveaux, aplombs, planéité, équerrages, cotes, réservations...) 10 - Vérifier et mettre en œuvre la protection des zones vulnérables liée à son intervention. 11 - Assurer le nettoyage, le dépoussiérage et le dégraissage des supports et, éventuellement, la dépose des revêtements de surfaces existants.
<b>② MISE EN ŒUVRE</b>	12 - Prévoir et vérifier le stockage des matériaux relatifs à son ouvrage en toute sécurité. 13 - Tracer les axes et vérifier les cotes de l'ouvrage à réaliser. 14 - Tracer le départ d'un calepinage simple, pose droite, diagonale, frise, listel... 15 - Effectuer l'assemblage à sec (calepinage fourni). 16 - Calculer les quantités (les dosages) des produits de mise en œuvre et effectuer les mélanges. 17 - Réaliser des travaux préparatoires. 18 - Poser des revêtements céramiques et analogues en utilisant les produits de mise en œuvre. 19 - Réaliser les joints. 20 - Mettre en œuvre des isolants phoniques et/ou thermiques et des systèmes de protection à l'eau sous carrelage. 21 - Poser des accessoires (joint de dilatation, cadre de tapis brosse... ). 22 - Utiliser les matériels, les outillages et les équipements adaptés. 23 - Assurer la protection des personnes et des biens en cours de réalisation.
<b>③ SUIVI ET FIN DE CHANTIER</b>	24 - Représenter l'entreprise. 25 - Effectuer un autocontrôle en cours de réalisation. 26 - Maintenir en état : matériels, outillages, machines, petit échafaudage... 27 - Identifier, trier et stocker les gravats. 28 - Contrôler la bonne réalisation et la conformité de son ouvrage terminé et en rendre compte. 29 - Repli du chantier.

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

### Fonction : RÉALISATION

#### Activité : ① PRÉPARATION

#### TACHES :

- **Tâche 1** Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage.
- **Tâche 2** Reconnaître le chantier en vue de son installation.
- **Tâche 3** Définir l'ordre prévisionnel des tâches relatives à son ouvrage.
- **Tâche 4** Organiser son poste de travail.

### CONDITIONS D'EXERCICE :

#### Moyens et ressources disponibles :

- Plans, descriptifs, schémas de principe. Fiche de travail, consignes orales ou écrites.
- Moyens de manutention, de levage (monte-charge) et leurs conducteurs éventuels.
- Le chantier, le matériel, l'outillage, les matériaux (carrelage, produits de mise en œuvre).
- Plan général de coordination de sécurité, de protection et de santé (PGSPS).
- Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).
- Documents de l'OPPBTP, INRS, CRAM.
- Temps alloués par tâche ou par ouvrage.

#### Autonomie :

Son travail est conduit en toute autonomie sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique.  
En relation également avec le personnel des autres corps d'état.

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les documents sont lus, décodés et exploités.
- La reconnaissance des lieux est effectuée, notamment, sur les points suivants :
  - lieux de stockage
  - alimentation et branchement des réseaux (eaux, électricité, évacuation des eaux usées...)
  - hygiène (sanitaires, vestiaires...)
- L'état des lieux est effectué en matière de protection et de sécurité :
  - installations collectives de sécurité
  - trémies d'escalier, d'ascenseurs
  - balcon, cheminement de chantier, intérieur, extérieur, accès
- Les outillages, les matériels et les matériaux sont à pied d'œuvre et installés en toute sécurité.
- Les erreurs, omissions et non-conformités sont signalées.
- L'ordre prévisionnel des tâches permet une bonne gestion du temps.
- Le poste de travail est prêt pour effectuer la réalisation.

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS**

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : ① PRÉPARATION**

**TACHES :**

- **Tâche 5** Choisir et préparer les outillages et les matériels.
- **Tâche 6** Préparer les équipements individuels et vérifier la présence des équipements collectifs de protection et de sécurité.
- **Tâche 7** Monter un échafaudage de petite hauteur.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Dans l'entreprise et sur le chantier.
- Petit outillage (truelles, carrelettes, peignes, maillets, règles ...).
- Équipements individuels et collectifs de protection et de sécurité (casques, gants, lunettes ...).
- Matériels électriques disponibles (tronçonneuses, batte électrique ...).
- Matériels de mesure (niveau, mètre, laser...).
- Notice de montage, plan des abords...

**Autonomie :**

Son travail est conduit en toute autonomie sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les matériels, les outillages et les équipements individuels de sécurité sont adaptés et suffisent à la réalisation de l'ouvrage. Ils respectent les règles de mise en œuvre et de sécurité.
- La présence des équipements collectifs, relatifs à son ouvrage, est vérifiée. Les non-conformités sont signalées.
- Les différents éléments de l'échafaudage sont approvisionnés en prévision de la chronologie du montage.
- Les éléments d'échafaudage sont montés suivant les règles.

<b>TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS</b>
--

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : ① PRÉPARATION**

**TACHES :**

- **Tâche 8** Reconnaître la nature, la qualité et l'état des supports.
- **Tâche 9** Effectuer le relevé de son ouvrage (niveaux, aplombs, planéité, équerrages, cotes, réservations...).
- **Tâche 10** Vérifier et mettre en œuvre la protection des zones vulnérables liée à son intervention.
- **Tâche 11** Assurer le nettoyage, le dépoussiérage et le dégraissage des supports et, éventuellement, la dépose des revêtements de surface existants.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Moyens de manutentions disponibles et moyens de protection.
- Chantier, supports existants.
- Dossier d'exécution sommaire ou détaillé.
- Matériels et outillage. Matériels de mesure. Matériels de dépoussiérage, produits de nettoyage, de dégraissage.

**Autonomie :**

Son travail est conduit en toute autonomie sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les supports sont reconnus, les anomalies sont signalées.
- Le croquis (à main levée) et/ou le plan d'exécution traduit la solution technique et respecte les conventions de représentation.
- Les mesures sont effectuées et les écarts ne permettant pas la réalisation sont signalés.
- La vérification (relevé) sur plan et sur chantier est juste et utilisable.
- La protection des ouvrages et des abords est effectuée conformément aux règles.
- Les surfaces sont préparées, dépoussiérées et dégraissées convenablement, prêtes à être revêtues.

<b>TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS</b>
--

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : ② MISE EN ŒUVRE**

**TACHES :**

- **Tâche 12** Prévoir et vérifier le stockage des matériaux relatifs à son ouvrage en toute sécurité.
- **Tâche 13** Tracer les axes et vérifier les cotes de l'ouvrage à réaliser.
- **Tâche 14** Tracer le départ d'un calepinage simple, pose droite, diagonale, frise, listel, etc...
- **Tâche 15** Effectuer l'assemblage à sec (calepinage fourni).

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Le chantier. Plan, consignes orales ou écrites, croquis, PPSPS.
- Fiche de travail. Fiches d'approvisionnement.
- Les matériaux, les produits de mise en œuvre (carreaux, baguettes, profilés, liants...).
- Personnel d'aide éventuel. Moyens de levage et leurs conducteurs éventuels.
- Matériel de mesure et de tracé (cordeau bleu ...).
- Ouvrages existants.
- Supérieur hiérarchique.

**Autonomie :**

Autonomie dans les tâches confiées, dans le cadre d'un schéma de pose et de calepinage simple.  
Non autonome dans les tâches confiées dans le cadre d'un calepinage complexe.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les parties d'ouvrages sont identifiées.
- L'ordonnancement du stockage et les emplacements choisis tiennent compte de la chronologie d'intervention et des impératifs de sécurité.
- Les matériaux sont vérifiés sur leurs qualités et leurs références :  
    en début de chantier ;  
    en réapprovisionnement.
- Le tracé est conforme aux consignes (calepinage, fiche de travail...), les différences (cotes, équerrage, alignement...) sont signalées et/ou adaptées.
- L'assemblage à sec est effectué et adapté au calibrage des carreaux. Dans le cas où l'adaptation modifierait le calepinage, la rectification est effectuée selon les directives du supérieur hiérarchique.

<b>TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS</b>
--

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : ② MISE EN ŒUVRE**

**TACHES :**

- **Tâche 16** Calculer les quantités (les dosages) des produits de mise en œuvre et effectuer les mélanges.
- **Tâche 17** Réaliser des travaux préparatoires sur tous les plans et volumes.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Chantier.
- Mode opératoire, dosage (mortier de liant, mortier colle, adhésifs...)
- Fiche de travail.
- Matériels (malaxeur, bétonnière...), matériaux et produits (isolants, primaires, ragréages..).
- Notice d'emploi.

**Autonomie :**

Autonomie totale en ce qui concerne son travail.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les calculs de quantités (les dosages...) concernant la totalité ou une partie de son ouvrage sont justes que ce soit :
  - en début de chantier,
  - en réapprovisionnement.
- Les règles d'emploi sont respectées (les dosages...).
- La réalisation des travaux préparatoires (exemple : habillage de baignoires, trappe de visite, cloison de douche, murets, tablettes, paillasse, enduits, formes, ragréages...) est effectuée dans le respect des :
  - plans d'exécution
  - règles de mise en œuvre
  - règles de sécurité
  - tri des déchets
  - occupants et utilisateurs des lieux.

<b>TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS</b>
--

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : ② MISE EN ŒUVRE**

**TACHES :**

- **Tâche 18** Poser des revêtements céramiques et analogues, sur tous les plans et volumes, en utilisant les produits de mise en œuvre.
- **Tâche 19** Réaliser les joints.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Chantier.
- Matériaux, produits prêts à l'emploi, matériels et outillages.
- Plans d'exécution, calepinage, plans particuliers.
- Équipements et dispositif de sécurité.
- Consignes orales, écrites.
- Fiches de travail.
- Fiches techniques.

**Autonomie :**

Autonomie totale par rapport aux activités qui lui sont confiées.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

**1 Les travaux sont réalisés dans le respect :**

- des occupants et utilisateurs des lieux, des plans d'exécution, du mode opératoire, du temps alloué ;
- des règles de mise en œuvre ;
- des règles professionnelles ;
- des règles de sécurité, d'hygiène et de protection ;
- des consignes particulières, du tri des déchets, de la limitation et de la réduction des nuisances.

**2 Sur la mise en œuvre des travaux suivants de :**

- carrelage (grès cérame, émaillés, étiré) ;
- pavage ou dalles béton ;
- modénatures (éléments en relief) ;
- faïences ;
- pierres naturelles (marbre, granit...) et reconstituées ;
- terre cuite ;
- tomettes (terre cuite, émaillées) ;
- mosaïque de hasard et industrielle ;
- jointoiement ;
- chapes.

<b>TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS</b>
--

**Fonction : RÉALISATION**

**Activité : ② MISE EN ŒUVRE**

**TACHES :**

- **Tâche 20** Mettre en œuvre des isolants phoniques et/ou thermiques et des systèmes de protection à l'eau sous carrelage.
- **Tâche 21** Poser des accessoires (joint de dilatation, cadre de tapis brosse...).

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Chantier.
- Matériaux, produits et accessoires.
- Matériels et outillages.
- Plans, plans de détails, plan de pose.
- Fiches de travail.
- Fiches techniques.
- Consignes orales, écrites.

**Autonomie :**

Autonomie totale par rapport aux tâches qui lui sont confiées.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

**1 Les travaux sont exécutés dans le respect :**

- des plans d'exécution, calendrier de travaux, temps alloué ;
- des règles de mise en œuvre, règles professionnelles ;
- des consignes particulières, mode opératoire ;
- de fiche technique ;
- de fiche de chantier.

**2 Sur les travaux particuliers suivants :**

- isolation thermique, phonique, protection à l'eau sous carrelage.

**3 Sur la pose d'accessoires suivants :**

- cadre de tapis brosse, joint de dilatation, de fractionnement, périphérique ;
- baguette d'angle, nez de marche ;
- siphon, caniveau, cadre tampon, trappe de visite ;
- éléments céramiques ou analogues de finition.



**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS**

**FONCTION : RÉALISATION**

**Activité : ② MISE EN ŒUVRE**

**TACHES :**

- **Tâche 22** Utiliser les matériels, les outillages et les équipements adaptés.
- **Tâche 23** Assurer la protection des personnes et des biens en cours de réalisation.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Chantier.
- Matériels, équipements, outillages.
- Notice d'utilisation.
- Recommandations (OPPBT - INRS).
- Fiches d'entretien des matériels.
- Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

**Autonomie :**

Autonomie totale en ce qui concerne son ouvrage.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les matériels, les outillages et les équipements sont installés et utilisés en toute sécurité et les dysfonctionnements et les anomalies sont signalés.
- Les travaux sont réalisés en respectant les réglementations et les protections (bruit, poussière, agents chimiques, tri des déchets ...).  
que ce soit vis à vis : - des personnes ;
  - de son ouvrage, des ouvrages existants ;
  - des équipements existants ;
  - de l'environnement.

<b>TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS</b>
--

**FONCTION : RÉALISATION**

Activité : ③ SUIVI ET FIN DE CHANTIER

**TACHES :**

- **Tâche 24** Représenter l'entreprise.
- **Tâche 25** Effectuer un autocontrôle en cours de réalisation.
- **Tâche 26** Maintenir en état : matériel, outillage, machines, petit échafaudage...
- **Tâche 27** Identifier, trier et stocker les gravats.

**CONDITIONS D'EXERCICE :****Moyens et ressources disponibles :**

- Connaissance de l'entreprise.
- Contact humain, comportement professionnel.
- Fiches d'entretien.
- Réglementation en vigueur.
- Matériaux et déchets (benne de stockage) suivant leurs classifications.

**Autonomie :**

Autonomie totale en ce qui concerne son ouvrage.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'image des hommes, du métier et de l'entreprise est valorisée.
- Le matériel est maintenu en bon état.
- Les autres intervenants sont identifiés et respectés.
- Le contrôle porte sur : l'adhérence, l'alignement, la planéité, le niveau, l'aplomb, l'équerrage, la qualité des coupes, l'ajustement des accessoires et l'esthétique générale.
- L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation (réemploi, évacuation...).
- L'autocontrôle porte sur :
  - l'adhérence ;
  - l'alignement ;
  - la planéité, le niveau, l'aplomb ;
  - la qualité des coupes ;
  - l'ajustement des accessoires ;
  - l'esthétisme général.

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS**

**FONCTION : RÉALISATION**

**Activité : ③ SUIVI ET FIN DE CHANTIER**

**TACHES :**

- **Tâche 28** Contrôler la bonne réalisation de son ouvrage terminé et en rendre compte.
- **Tâche 29** Repli du chantier.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

**Moyens et ressources disponibles :**

- Chantier.
- Contrôle visuel.
- Fiches de travaux.
- Hiérarchie.

**Autonomie :**

Autonomie sous contrôle de son supérieur hiérarchique.

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'ouvrage est conforme et terminé, les lieux sont nettoyés et débarrassés.
- Le compte rendu oral ou écrit est clair et comprend :
  - le déroulement des activités ;
  - le temps passé ;
  - les aléas rencontrés.